

Pays de la Loire, Vendée  
Vix  
Bourg  
7 rue de la Fontaine, 22 impasse des Noues

## Ecole primaire privée Abbé-Joseph-Bulteau

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002234  
Date de l'enquête initiale : 2019  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : école primaire  
Parties constituantes non étudiées : cour, jardin, mur de clôture, portail, préau, logement

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1836, C, 703 ; 2019, AK, 462, 463, 464, 465

### Historique

#### *La demeure Mingueneau-Prouzeau*

Cette demeure semble avoir été construite à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Elle a pu appartenir à Pierre Lièvre (1730-1793), ancien meunier aux Six Moulins, puis fermier général de la seigneurie de Vix au nom de l'abbesse de Saintes. A sa mort, peut-être survenue ici, une partie de ses biens passe à sa fille, Louise Lièvre (1756-1837), épouse de Jean Mingueneau (1733-1803), huissier public puis juge de paix du canton du Gué-de-Velluire. La veuve Mingueneau semble d'abord demeurer dans cette propriété avec l'une de ses filles, Véronique Mingueneau (1790-1874) et le mari de celle-ci, André Prouzeau (1782-1852), maire de Vix de 1826 à 1847. En 1813, par testament-partage, elle leur lègue "la maison que j'occupe" et qu'ils occupent aussi en partie. Peut-être qu'à la suite de ce legs, la veuve Mingueneau va habiter une autre de ses propriétés (actuellement [12 rue de la Fontaine](#)).

Au cadastre de 1836, la propriété appartient bien au maire André Prouzeau et à son épouse Véronique Mingueneau. Comme le montre le plan cadastral, la propriété comprend une vaste cour au sud, avec un accès par le côté ouest (actuelle impasse des Noues) encadré par des petits bâtiments. En fond de cour s'élèvent deux grands bâtiments séparés par une petite cour, soit vraisemblablement un logis à l'ouest et des communs et dépendances à l'est.

#### *L'arrivée des Filles de la Sagesse (1854)*

Le 27 mars 1852, malade et sans enfants, André Prouzeau fait son testament (il mourra le 8 avril suivant). Après avoir envisagé de la donner à la commune, peu enthousiaste à l'idée, il lègue la partie ouest de sa propriété (en rouge sur le schéma ci-joint) à la congrégation des Filles de la Sagesse "à la condition expresse que cette propriété sera uniquement employée à perpétuité à l'usage et à l'habitation des soeurs de cet ordre qui se livreront, sur les lieux mêmes, à l'instruction des jeunes filles". Cette partie ouest de la propriété comprend le corps principal de logis (tel qu'il s'élève encore en arrière de la cour ouest, avec son étage et ses trois travées d'ouvertures), soit "un corridor, deux chambres basses, deux chambres hautes avec grenier par-dessus, la cour au midi dans laquelle sont construites des latrines, un hangar, un puits et des servitudes". S'y ajoute une portion de la partie orientale de la propriété, soit l'extrémité ouest des bâtiments de cette partie, alors composée d'une simple chambre basse avec grenier. Un puits inséré dans la façade de cette portion de bâtiments et placé à la limite entre les deux parties de propriété désormais séparées, sera commun à celles-ci. En arrière des bâtiments, la partition passe aussi au milieu d'une buanderie. Le reste de la propriété, soit la partie orientale (en jaune sur le schéma

ci-joint), est léguée par André Prouzeau à son épouse, Véronique Mingueneau. Elle comprend, dans le prolongement de la chambre basse et du puits, une autre chambre basse, une autre petite chambre derrière, un grenier, puis une écurie et une grange (à la place des actuelles salles de classe en rez-de-chaussée), le tout donnant sur une cour avec fournil et toits. André Prouzeau meurt quelques jours après avoir rédigé son testament, le 8 avril 1852. Dès le 30 mars, le curé Charles Charuau, qui cherche depuis longtemps à ouvrir une école pour les filles pauvres de la commune, sans en avoir jusque là trouvé les moyens, écrit à la supérieure des Filles de la Sagesse pour l'encourager à accepter le legs, mais les négociations entre la paroisse, la congrégation et la préfecture s'éternisent pendant de longs mois. Le 8 juin 1853 enfin, le curé et la congrégation passent une convention qui définit les modalités de création du nouvel établissement de charité et d'enseignement à fonder. La congrégation s'engage à envoyer trois ou quatre soeurs dont une visitera les malades et les autres tiendront l'école. Le curé Charuau s'engage à payer les frais d'acte du legs Prouzeau, les travaux d'aménagement des bâtiments, l'achat du mobilier scolaire, une somme de 1000 francs pour les frais de voyage des religieuses, 160 francs par an pour leur vestiaire, leurs voyages et leurs honoraires, et enfin à prendre en charge la pension complète des dites soeurs (nourriture, blanchissage, chauffage, éclairage). Malgré cet accord, l'ouverture de l'établissement tarde encore (le legs Prouzeau ne sera autorisé par décret impérial que le 24 juillet 1855 !). En 1854, le "cruel fléau qui désole la France", soit une épidémie de choléra qui mobilise les soeurs soignantes, retarde l'arrivée des religieuses. Le curé Charuau pousse pourtant à l'ouverture de l'école pour l'automne, soulignant qu'une institutrice laïque a déjà ouvert son école, avec un certain succès.

L'arrivée des Filles de la Sagesse à Vix a enfin lieu le 20 octobre 1854, à midi. La supérieure générale de la congrégation, soeur Sainte Vitaline accompagne les premières religieuses, finalement au nombre de trois : sainte Marie de Saint-Ignace, venue de La Membrolle (Maine-et-Loire) où elle a vécu quatorze ans ; sainte Fortuné, arrivant de Cholet où elle était en convalescence ; et soeur Saint Paulinien, jusque là enseignante à Mirebeau (Vienne). Cette arrivée a été annoncée au curé par un courrier envoyé l'avant-veille, mais le curé ne semble pas l'avoir reçu. Il se trouve très surpris et les locaux sont tout juste prêts pour recevoir les religieuses. Celles-ci doivent se contenter de quelques meubles laissés par une postulante, et de matelas qu'on leur donne. Inhabitée depuis deux ans, la demeure est en mauvais état de propreté et d'humidité. Une seule grande chambre est alors utilisée pendant quelques semaines pour loger les religieuses et servir de salle de classe. Peu à peu, oratoire, dortoir, parloir et salles de classes sont aménagés (repère B sur le schéma ci-joint). L'école ouvre le 30 octobre et, le 8 décembre 1854, jour de l'Immaculée Conception, le curé Charuau bénit l'établissement au cours d'une cérémonie. Dès son ouverture, la nouvelle école est victime de son succès, accueillant 120 élèves, réparties en deux classes, avec une perspective prochaine de 160 élèves ! Une troisième soeur enseignante est donc très vite réclamée. Soeur Denise arrive de La Rochelle (elle exerçait à la maison de santé de Lafond) le 6 janvier 1855. Le 25 mars suivant, au cours d'une nouvelle cérémonie, le curé bénit une statue de la Vierge à la porte de l'école (sans doute dans la niche encore observée de nos jours au-dessus de la porte de la partie ouest).

### *L'école s'agrandit (1855-1888)*

Le 13 juillet 1855, Véronique Mingueneau, veuve Prouzeau, qui a conservé depuis 1852 la partie orientale de la propriété (en jaune sur le schéma ci-joint), lègue ses biens à ses nombreux neveux et petits-neveux. Parmi eux, Augustin Mion et son épouse Véronique Simonneau reçoivent cette propriété, désormais contiguë à l'école des soeurs. Les époux Mion s'y installent avec leur tante mais, dès le mois de décembre 1857, ils envisagent de vendre ces lieux qui ne comprennent que des chambres basses avec grenier, ainsi que des dépendances, le tout en mauvais état. En décembre 1858, les époux Mion perdent en quelques jours deux jeunes enfants, emportés par une maladie que le médecin attribue à l'insalubrité des locaux. Leur volonté de vendre leur bien n'en est que renforcée.

De son côté, l'école des Filles de la Sagesse continue à manquer de place. En janvier 1857, elle compte 214 élèves. Certes, l'école reçoit en juin la visite du préfet qui se félicite de sa bonne tenue. Dès la fin 1857, le curé Charuau informe la congrégation des Filles de la Sagesse de l'intention de vendre des époux Mion, prévenant que cette propriété pourrait être rachetée par quelqu'un "peu ami de l'habit religieux", et précisant que "ces sortes de gens ne sont pas rares dans notre marais". A noter que, le 1er janvier 1859, la convention signée en 1853 entre le curé et les religieuses est annulée, celles-ci prenant la pleine gestion et propriété de l'établissement.

Le 4 mars 1861 enfin, la veuve Prouzeau et son neveu Augustin Mion vendent leur bien, soit la partie orientale de l'ancienne demeure Prouzeau (en jaune sur le schéma ci-joint), à Marie-Joseph Thomas, en religion soeur Marie de Saint-Ignace, supérieure du couvent de Vix, représentante de la supérieure des Filles de la Sagesse. La vente est consentie pour 3000 francs, les vendeurs se chargeant par ailleurs de 3000 francs de frais. L'ancienne propriété Prouzeau est donc désormais réunie dans les mains de la congrégation. La veuve Prouzeau quitte les lieux et va finir sa vie dans une autre de ses maisons, au [66 rue Georges Clemenceau](#).

L'année suivante, 1862, la partie basse du logis, en rez-de-chaussée avec grenier (à l'extrémité ouest de la partie orientale) est surélevée d'un étage et d'un grenier (en vert sur le schéma ci-joint), de manière à former un seul corps de bâtiment avec le logis ouest, le tout sous un même toit à croupes. Un dortoir est alors créé à l'étage de la nouvelle extension, où logent par ailleurs les religieuses (repère D sur le schéma ci-joint), tandis qu'une cuisine et un réfectoire sont établis au rez-de-chaussée (repère C). C'est sans doute aussi à cette époque qu'un préau est construit sur le côté ouest de la partie ouest de la cour.

Dans les années 1870, l'école connaît d'importantes difficultés financières. Il est pourtant question de créer un asile, c'est-à-dire une section de l'école pour les jeunes enfants. En 1882, Armand Prouzeau, notable de la commune et de la paroisse, âgé, aveugle, malade et sans enfants, décide d'aider l'école à réaliser ce projet (dans son testament de 1892, par lequel il donnera à la municipalité sa demeure pour en faire la mairie, il donnera 15 000 francs aux Filles de la Sagesse). Le départ fracassant du curé Charuau en 1883 (il démissionne pour protester contre les querelles politico-religieuses qui empêchent la reconstruction de l'église) retarde l'affaire.

Au recensement de 1866, comme en 1856, on compte cinq religieuses dans le couvent, dont Marie Thomas, soeur Marie de Saint-Ignace, supérieure, qui décède à l'âge de 52 ans le 22 novembre 1866. En 1872, c'est Marguerite Blanchard, 65 ans, en religion soeur Saint Méléce (1815-1898), qui devient supérieure, succédant à Marie-Jeanne Orion, soeur Saint Aurélien, en poste depuis 1866. Le recensement de 1876 la mentionne avec cinq autres religieuses, une couturière et cinq petites pensionnaires âgées de 8 à 11 ans. Au recensement de 1886, Marie Senneville, soeur Saint Pierre du Thabor (1842-1927), est supérieure (depuis 1884), à la tête de cinq autres religieuses enseignantes. En 1895 lui succède Léonide Valton (1851-1924), en religion soeur Sainte Dulcidie. Au recensement de 1896, le couvent comprend cinq autres religieuses dont une cuisinière et trois institutrices. Parmi ces religieuses, certaines exercent successivement les fonctions de directrice d'école, soit pour l'école primaire : soeur Paulimen en 1866, soeur Bérille en 1867, soeur Saint Méléce en 1874, soeur Saint Flour en 1888, soeur Saint Esther en 1892, soeur Marguerite Colonna en 1894 ; pour l'école maternelle, soeur Daniel Marie en 1886, soeur Sainte Néomisie en 1889, soeur Anne de Saint Marc en 1895, etc.

### *L'école face à la législation sur l'enseignement et la laïcité (1888-1905)*

La situation des religieuses et de leur école devient de plus en plus précaire à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du 20<sup>e</sup> siècle, à mesure que les lois contre l'enseignement congréganiste se font de plus en plus restrictives. En août 1888, conformément à la législation, la laïcisation de l'école communale des filles est décidée par le préfet. L'école des Filles de la Sagesse, qui constituait jusqu'à présent l'école communale des filles, ne peut plus l'être. La commune se dote alors d'une école publique, et les Filles de la Sagesse transforment leur établissement en école primaire privée, qui ouvre en octobre. Elisabeth Baguès, en religion soeur Saint Flour, en devient la directrice.

Ces événements ont l'avantage de relancer le projet d'asile pour jeunes enfants, abandonné en 1883. Successeur du curé Charuau, le curé Bourseau fait aboutir ce projet à l'été 1888, grâce notamment à un don de 4000 francs effectué par son prédécesseur. Dans le prolongement est des bâtiments, les anciennes grange et écurie font place à un nouveau bâtiment en rez-de-chaussée qui comprend, d'ouest en est, une salle de récréation, une salle de classe enfantine et une salle de classe (en bleu sur le schéma ci-joint). Un préau prend place sur le côté est de la cour. L'école enfantine, dirigée par soeur Daniel Marie, ouvre le 30 novembre 1888. L'école dans son ensemble comprend alors 116 élèves. En 1892, par testament, Armand Prouzeau, notable de Vix, met ses pas dans ceux de son cousin et oncle par alliance, André Prouzeau, bienfaiteur de l'école en 1852, en léguant 15 000 francs à l'école maternelle.

La loi Combes du 7 juillet 1904 finit par interdire l'enseignement aux congrégations. La fermeture de l'école est prononcée par arrêté préfectoral dès le 10 juillet. La supérieure, soeur Sainte Dulcidie, et les six autres religieuses que compte alors le couvent en sont informées par le curé le 12, puis par les gendarmes le 14. Faute de se séculariser, les religieuses enseignantes doivent fermer l'école et quitter Vix. La remise des prix, le 8 août, est l'occasion d'adieux déchirants.

Déterminés à maintenir une école libre, des parents d'élèves et paroissiens s'organisent. Une Association des Familles de Vix - Etablissement du Port de la Cure est créée dès le 22 septembre suivant pour la "défense, intérêts et administration des établissements d'éducation, d'enseignement et des oeuvres complémentaires de l'école". Jean Pageaud époux Brossard, notable de la paroisse, en prend la présidence. Le 1<sup>er</sup> octobre, les Filles de la Sagesse quittent Vix, sauf deux soeurs, soeur Sainte Dulcidie et soeur Anne de Saint-Marc, vouées au catéchisme et au soin de malades. Deux religieuses de l'Union chrétienne reprennent l'école en octobre, mais les gendarmes se présentent à nouveau le 10 décembre pour la fermer.

La fermeture de l'école des Filles de la Sagesse entraîne la nullité du legs d'André Prouzeau de 1852 : le légataire avait bien spécifié que son don prendrait fin le jour où les Filles de la Sagesse cesseraient d'y enseigner. Le legs est donc révoqué par jugement du tribunal civil de Fontenay-le-Comte le 5 mai 1905. Cette révocation ne concerne toutefois que la partie ouest de l'école, léguée en 1852 (en rouge sur le schéma ci-joint), la partie orientale (en jaune) ayant été achetée par les Filles de la Sagesse à la veuve Prouzeau en 1861. La ligne de séparation, conforme à celle de 1852, vient donc à nouveau couper en deux la partie est du grand logis ; la différence est qu'entretemps, en 1862, cette partie a été surélevée au même niveau que le reste du logis (en vert sur le schéma). La ligne de séparation apparaît sur le plan des lieux dressé le 10 janvier 1906, après une expertise réalisée le 15 septembre 1905.

### *La renaissance de l'école, la fin du couvent (1905-1938)*

Cette situation ne dure pourtant que peu de temps. Dès le 22 septembre 1905, les héritiers Prouzeau revendent finalement la partie ouest, qu'ils viennent de récupérer, à l'Association des Familles de Vix - Etablissement du Port de la Cure, créée un an plus tôt pour maintenir l'école. L'école primaire, comptant désormais une classe enfantine et une classe primaire, peut donc continuer à exercer ses activités dans cette partie ouest de la propriété, tenue par des soeurs sécularisées. C'est sans doute à cette occasion qu'une aile basse vient s'ajouter à l'extrémité ouest des bâtiments (encadré en rouge sur le schéma), à la place d'anciennes dépendances, et que la travée d'ouvertures ouest du corps principal de logis est modifiée

(remplacement d'une ouverture à l'étage par deux nouvelles). Ces aménagements permettent la création d'une nouvelle salle de classe (repère A sur le schéma). Une cantine est créée au rez-de-chaussée du logis (repère B).

En ces années 1900-1910, les querelles politico-religieuses qui agitent la commune continuent à se cristalliser autour des écoles, privée et publique, plus que jamais concurrentes. En 1911, Jeanne Jolly, institutrice à l'école privée, est sanctionnée par les autorités pour avoir, à l'invitation du curé et du vicaire, accueilli dans sa classe trois élèves de l'école publique des filles, auxquelles elle a donné un enseignement religieux dans le cadre de la préparation à la première communion, alors qu'une telle préparation ne peut se faire, selon la loi, que dans l'église. En 1914, Zélie Texier, directrice depuis peu de l'école privée, est poursuivie pour avoir gardé dans sa classe maternelle (qui compte 18 élèves) dix enfants âgées de plus de sept ans, opération destinée selon elle à soulager la classe supérieure, surchargée (tenue par son adjointe, Marie-Louise Auvinet, elle compte 39 élèves). Zélie Texier quitte l'école peu après, remplacée dès la rentrée 1914 par Eudoxie Parois. Lui succèdent Marie-Louise Auvinet, en 1920, Marie-Madeleine Collardeau en 1929, Victorine Rousseau en 1932, Eugénie Erceau en 1940.

Quant à la partie orientale de la propriété (en jaune sur le schéma), les Filles de la Sagesse continuent depuis 1904 à y tenir leur couvent ainsi que l'asile pour enfants en bas âge. A soeur Sainte Dulcidie succède en 1919, comme supérieure, Philomène Barré, soeur Sainte Hildegarde (1853-1929), puis en 1927 Marie-Joséphine Orange, soeur Sainte Valérie de Saint Emile (1877-1949). Les deux religieuses qui restent logent toujours dans la partie haute, qui renferme aussi une chapelle ou oratoire (un chemin de croix y est érigé en 1910). La partie en rez-de-chaussée qui s'étend vers l'est est louée au curé pour y tenir l'asile pour les enfants en bas âge, ainsi qu'une salle de patronage placée sous le vocable de Jeanne d'Arc, mentionnée dès 1911 (repère E sur le schéma). Un plan vers 1938 montre que cette partie en rez-de-chaussée comprend, d'ouest en est, une grande salle d'exercice, avec gradins (servant aussi probablement de salle de patronage), puis un "préau couvert".

En juillet 1929, les deux dernières Filles de la Sagesse du couvent de Vix, soeur Valérie de Saint Emile, supérieure, et soeur Sainte Marie-Mélanie, quittent Vix. Le couvent est fermé le 7 août. La congrégation reste toutefois propriétaire de la partie orientale de la propriété (en jaune sur le schéma). Le 23 août, elles la louent au curé, soit " trois pièces au rez-de-chaussée, trois pièces au premier étage, grenier au-dessus, cour, préau, deux jardins (...), deux appartements servant d'asile, avec cour". L'école maternelle continue à s'y tenir, désormais par les religieuses de l'Union chrétienne.

Mais en 1936, les Filles de la Sagesse sont, comme en 1904, rattrapées par l'administration au sujet de l'usage et de la propriété de leurs bâtiments. L'Etat estime en effet qu'elles n'ont plus à détenir la partie orientale de la propriété puisque, depuis 1929 et le départ des deux dernières religieuses, elle n'est plus utile au fonctionnement de la congrégation. Poussées par l'Etat à vendre leur bien, les Filles de la Sagesse sollicitent d'abord, en vain, les religieuses de l'Union chrétienne, puis l'abbé Pluchon, ancien curé de Vix. La vente aux enchères de la propriété des Filles de la Sagesse a lieu les 17 mars et 8 avril 1938. Déjà propriétaire, depuis 1905, de la partie ouest de la propriété, l'Association des Familles de Vix s'en porte acquéreur pour 15 100 francs, somme finalement réduite à 6000 francs.

### *L'école privée pour garçons et filles (depuis 1938)*

Les deux parties de l'ancienne propriété Prouzeau sont ainsi de nouveau réunies, et l'école peut continuer à s'y tenir. Les institutrices sont désormais logées dans l'ancien logement des religieuses (partie haute de la partie orientale). Réservée aux filles depuis sa création en 1854, l'école s'ouvre aux garçons en 1941. La nouvelle école de garçons s'installe dans les deux salles de classes à l'extrémité ouest de la partie occidentale (repères A et B). L'ancienne cantine qui les jouxte est transformée en logement de fonction pour le nouveau directeur, Emile Biraud (repère B). En novembre 1941, on voit Jules Fernand, menuisier à Vix, fournir et poser des portes, fenêtres, tables de classe et un tableau pour les nouveaux élèves.

La partie orientale des bâtiments, physiquement séparée de la partie occidentale par un mur (repère F sur le schéma), est désormais réservée aux filles et à la maternelle. Comme du temps des Filles de la Sagesse, une cantine est aménagée au rez-de-chaussée du logement des institutrices. Trois salles de classes sont installées dans la partie en rez-de-chaussée qui la prolonge vers l'est. Cette partie est en effet libérée en 1942 de la salle du patronage à la suite de la construction d'une nouvelle salle des fêtes paroissiales jouxtant le **presbytère**. Comme auparavant, une de ces salles de classe est dévolue aux enfants en bas âge ; elle reçoit le nom d'"asile Montfort" (l'inscription est encore visible au-dessus d'une des ouvertures), en hommage à Louis Marie Grignon de Montfort, fondateur des Filles de la Sagesse.

Au début des années 1970, la mixité est établie dans l'école, entraînant la redistribution des classes : la partie orientale en rez-de-chaussée est dévolue, d'est en ouest, aux classes maternelles et élémentaires ; après la cantine et le logement de fonction du directeur (repères C et B du schéma), les salles de classes à l'extrémité ouest (repère A) sont attribuées aux cours moyens. La cantine est supprimée à la fin des années 1980, les élèves prenant maintenant leurs repas à la cantine municipale.

En 2010, face à la diminution des effectifs, la propriété est de nouveau divisée en deux : l'école se replie sur la partie orientale, tandis que la partie occidentale est partagée en deux et vendue à des particuliers. La partie haute de la partie orientale (repères C et D) est remaniée : après la suppression de la cantine et des logements d'enseignantes, de nouvelles salles de classes sont aménagées au rez-de-chaussée comme à l'étage. Une nouvelle aile en retour d'équerre est créée sur le côté est de la cour. Prolongée par un préau, elle abrite des sanitaires. A la suite de ces travaux, l'école est rebaptisée du nom de l'abbé Joseph Bulteau, curé de Vix dans les années 1950 et qui fut tué en Corée.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle

## Description

L'école est située dans la partie nord du bourg. Elle est entourée par un clos de murs interrompu au sud par deux portails. Chacun donne accès à l'une des deux grandes cours qui, à la suite de parcs arborés, se partagent l'espace au sud des bâtiments. Ces deux cours sont séparées par un haut mur. Les côtés des deux cours, à l'ouest et à l'est, sont occupés par des préaux et des remises. A l'arrière des bâtiments, le jardin descend le long du coteau jusqu'à la route d'eau qui contourne le bourg par le nord.

Les bâtiments alignés entre les cours et le jardin rassemblent trois corps de bâtiments. A l'ouest se trouve une ancienne salle de classe, devenue logement, en rez-de-chaussée surélevé, avec deux larges ouvertures. Au centre, s'élève un logis à trois niveaux constitué de trois éléments, soit d'ouest en est : une ancienne salle de classe, également transformée en logement, dont les deux larges ouvertures ont dû remplacer une des travées d'origine du logis ; un autre logement (ancien logement de fonction du directeur de l'école), avec deux travées d'ouvertures et une niche qui a dû abriter une statuette ; enfin, à l'est du mur qui sépare les deux cours, une ancienne cantine au rez-de-chaussée surmontée d'un ancien logement, le tout aujourd'hui occupé par des salles de classes. Les trois composantes de cet ancien logis sont réunies sous un toit à croupes que souligne une corniche. Des bandeaux d'appui marquent la façade à l'horizontal. Le troisième corps de bâtiment, à l'est, est en simple rez-de-chaussée. Il voit se succéder trois salles de classes, derrière ses larges ouvertures. L'inscription "Asile", souvenir de l'ancienne école maternelle, est inscrite au-dessus de l'une d'entre elles.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage en surcroît

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD85, 3 E 63/75. 1813, 21 février : testament-partage des biens de Louis Lièvre, veuve de Jean Mingueneau.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/75. **1813, 21 février : testament-partage des biens de Louis Lièvre, veuve de Jean Mingueneau.**
- **AD85, 3 E 63/110. 1855, 13 juillet : donation-partage de biens à Vix par Véronique Mingueneau, veuve d'André Prouzeau.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/110. **1855, 13 juillet : donation-partage de biens à Vix par Véronique Mingueneau, veuve d'André Prouzeau.**
- **AD85, 3 E 63/116. 1861, 4 mars : vente de la moitié d'une propriété à Vix par Marie-Véronique Mingueneau, veuve Prouzeau, et Augustin Mion aux religieuses des Filles de la Sagesse.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/116. **1861, 4 mars : vente de la moitié d'une propriété à Vix par Marie-Véronique Mingueneau, veuve Prouzeau, et Augustin Mion aux religieuses des Filles de la Sagesse.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- **AD85, 1 T 2026. 1819-1940 : fonctionnement des écoles de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, 1 T 2026. **1819-1940 : fonctionnement des écoles de Vix.**

- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, HC 3. Registre relatant les faits marquants de la vie des établissements ouverts ou rouverts en 1820-1830 jusqu'aux années 1950 ; maison d'instruction et de charité de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, HC 3. **Registre relatant les faits marquants de la vie des établissements ouverts ou rouverts en 1820-1830 jusqu'aux années 1950 ; maison d'instruction et de charité de Vix.**
- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, HD 2. Registre des titres des établissements de la congrégation ; maison d'instruction et de charité de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, HD 2. **Registre des titres des établissements de la congrégation ; maison d'instruction et de charité de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon : FDLS HD 2
- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964. **1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**
- **Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Vix, carton 10. 1852-1904 : création et gestion de l'école des Filles de la Sagesse.**  
Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Vix, carton 10. **1852-1904 : création et gestion de l'école des Filles de la Sagesse.**
- **Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Vix, carton 11. 1905-1911 : fermeture de l'école des Filles de la Sagesse.**  
Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Vix, carton 11. **1905-1911 : fermeture de l'école des Filles de la Sagesse.**
- **Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Vix, carton 12. 1910-1960 : gestion et vente de la propriété des Filles de la Sagesse, ouverture d'une école de garçons, travaux d'entretien.**  
Archives paroissiales de Maillé. Paroisse de Vix, carton 12. **1910-1960 : gestion et vente de la propriété des Filles de la Sagesse, ouverture d'une école de garçons, travaux d'entretien.**
- **Collection particulière ; Archives paroissiales, Maillé, paroisse de Vix. Depuis 1910 : bulletins paroissiaux de Vix.**  
Collection particulière ; Archives paroissiales, Maillé, paroisse de Vix. **Depuis 1910 : bulletins paroissiaux de Vix.**

## Documents figurés

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

## Illustrations



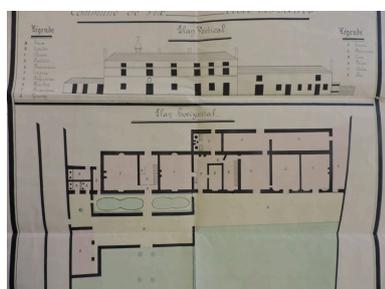
Schéma d'évolution et de répartition de l'école entre 1852 et les années 1970.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198503642NUCA



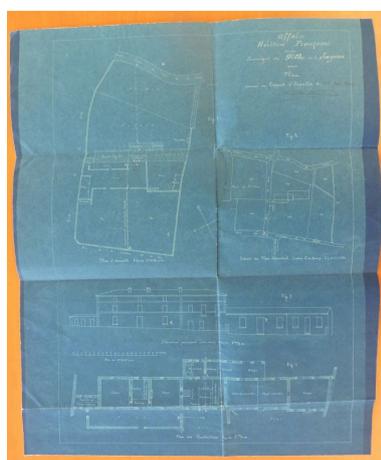
La propriété Prouzeau, à droite, sur le plan cadastral de 1836.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198501647NUCA



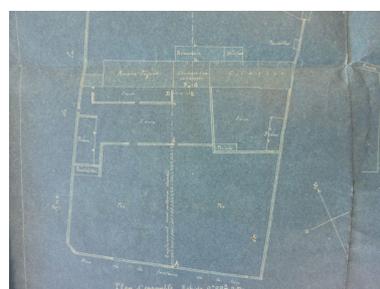
Plan de l'école vers 1881.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503639NUCA



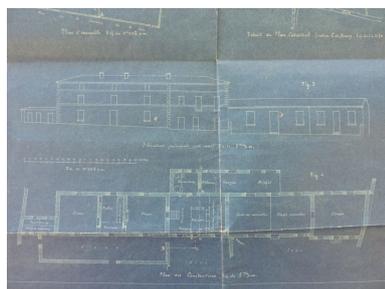
Plan de l'école vers 1881 : élévation et plan du rez-de-chaussée.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503640NUCA



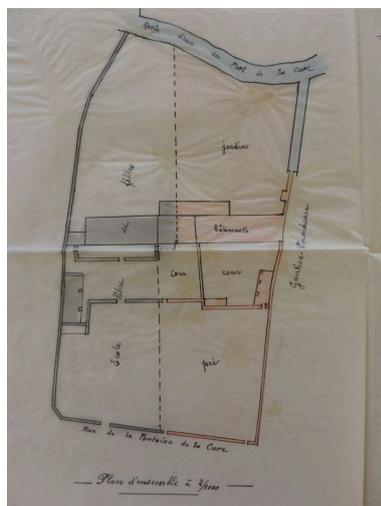
Plan de la propriété des héritiers Prouzeau et des Filles de la Sagesse, 15 janvier 1906.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503635NUCA



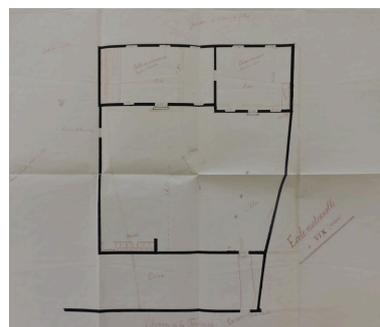
Plan du 10 janvier 1906 : plan d'ensemble.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503637NUCA



Plan du 10 janvier 1906 : élévation et plan du rez-de-chaussée. Les pointillés sur le plan montrent la ligne de séparation de 1852 reprise en 1905.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503636NUCA



Plan d'ensemble par J. Dugast, géomètre-expert, juillet 1937.  
En gris, la partie ouest léguée



Plan de l'extrémité est de la partie orientale, abritant l'école maternelle, vers 1938.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503641NUCA

aux Filles de la Sagesse en 1852  
et achetée par l'Association des  
Familles en 1905 ; en orange, la  
partie est achetée par les Filles de  
la Sagesse en 1861 et rachetée en  
1938 par l'Association des Familles.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503638NUCA



Les élèves de l'école avec  
l'institutrice Mlle Auvinet (au  
dernier rang, au centre) en 1923.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503925NUCA



Les élèves de l'école en 1921.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503926NUCA



L'école maternelle tenue par  
les religieuses de l'Union  
chrétienne, vers 1938.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503878NUCA



Dans la classe de  
Jeanne Babinot, 1947.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503927NUCA



Dans la classe de  
Jeanne Babinot, 1947.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198503928NUCA



L'école et son mur de  
clôture vus depuis l'ouest.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198502417NUCA



La partie est de l'école, sa cour et  
son parc, vus depuis le sud-ouest.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198502416NUCA



L'école vue depuis le sud.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198501861NUCA



Le corps de bâtiment central,  
ancien logis, vu depuis le sud-est.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198501863NUCA



La partie orientale de l'école, en  
cours de transformation, en 2010.

Partie du corps de bâtiment est, en rez-de-chaussée, vu depuis le sud, autrefois salle d'asile et de patronage.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198501862NUCA



L'ancien logement des religieuses et cantine au rez-de-chaussée, lors de sa transformation en salles de classes en 2010.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198503766NUCA



La cour occidentale vue en 2010 avant sa vente.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198503764NUCA



La partie ouest de l'école, aujourd'hui des logements, vue depuis l'ouest.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198502435NUCA

L'inscription Asile Montfort au-dessus d'une des ouvertures du corps de bâtiment est.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198501864NUCA



La partie en rez-de-chaussée lors de sa réhabilitation en 2010.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198503767NUCA



La partie occidentale de l'école en mai 2010, avant sa vente.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198503763NUCA



L'ancien préau à l'ouest de la cour ouest, vu depuis le nord-ouest.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198502436NUCA

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198503765NUCA



Constructions de sanitaires sur le côté est de la cour orientale en 2010.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198503768NUCA



La partie ouest de l'école, aujourd'hui occupée en logements, vue depuis le sud.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198501865NUCA



L'école vue depuis le nord.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20198501912NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

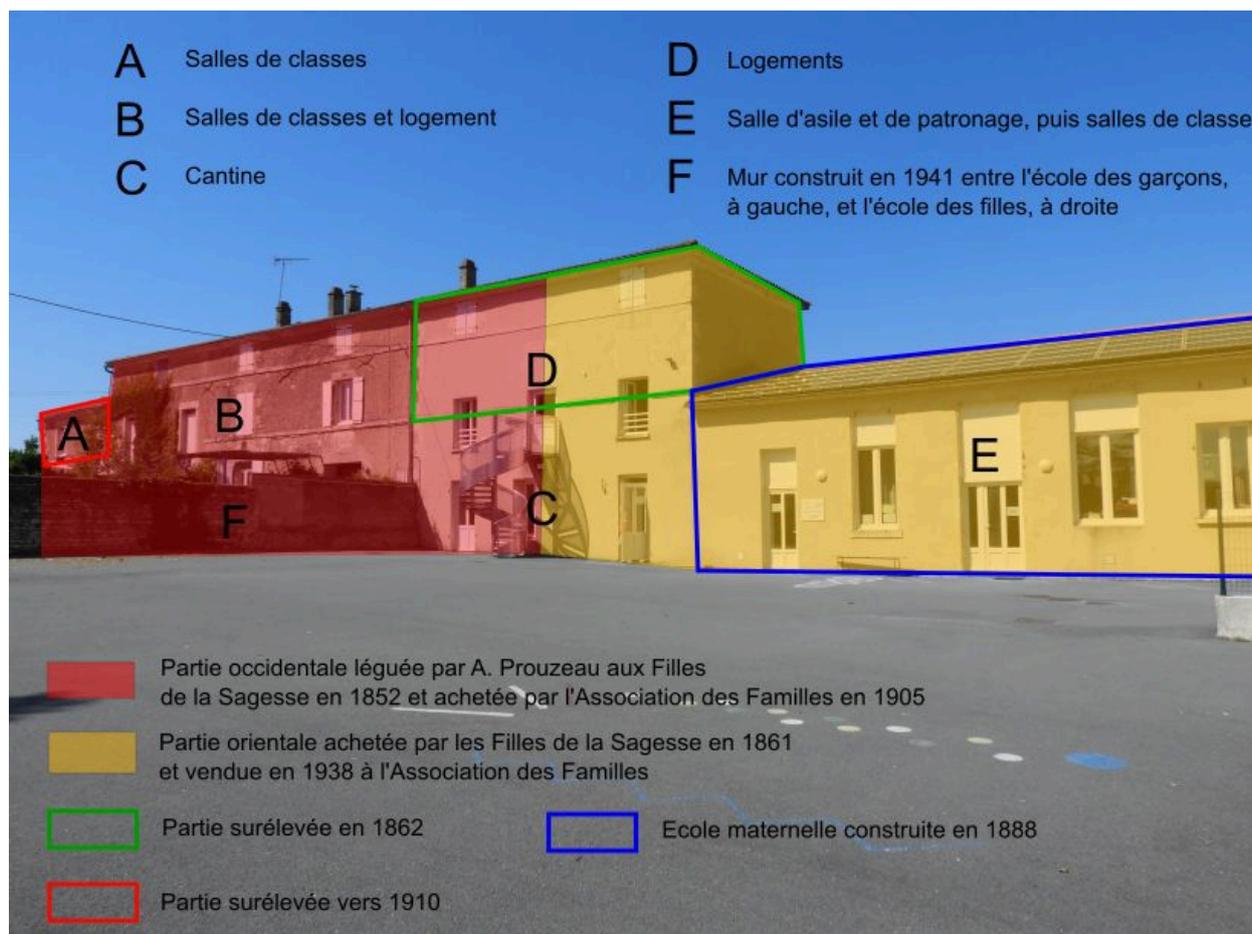


Schéma d'évolution et de répartition de l'école entre 1852 et les années 1970.

IVR52\_20198503642NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La propriété Prouzeau, à droite, sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

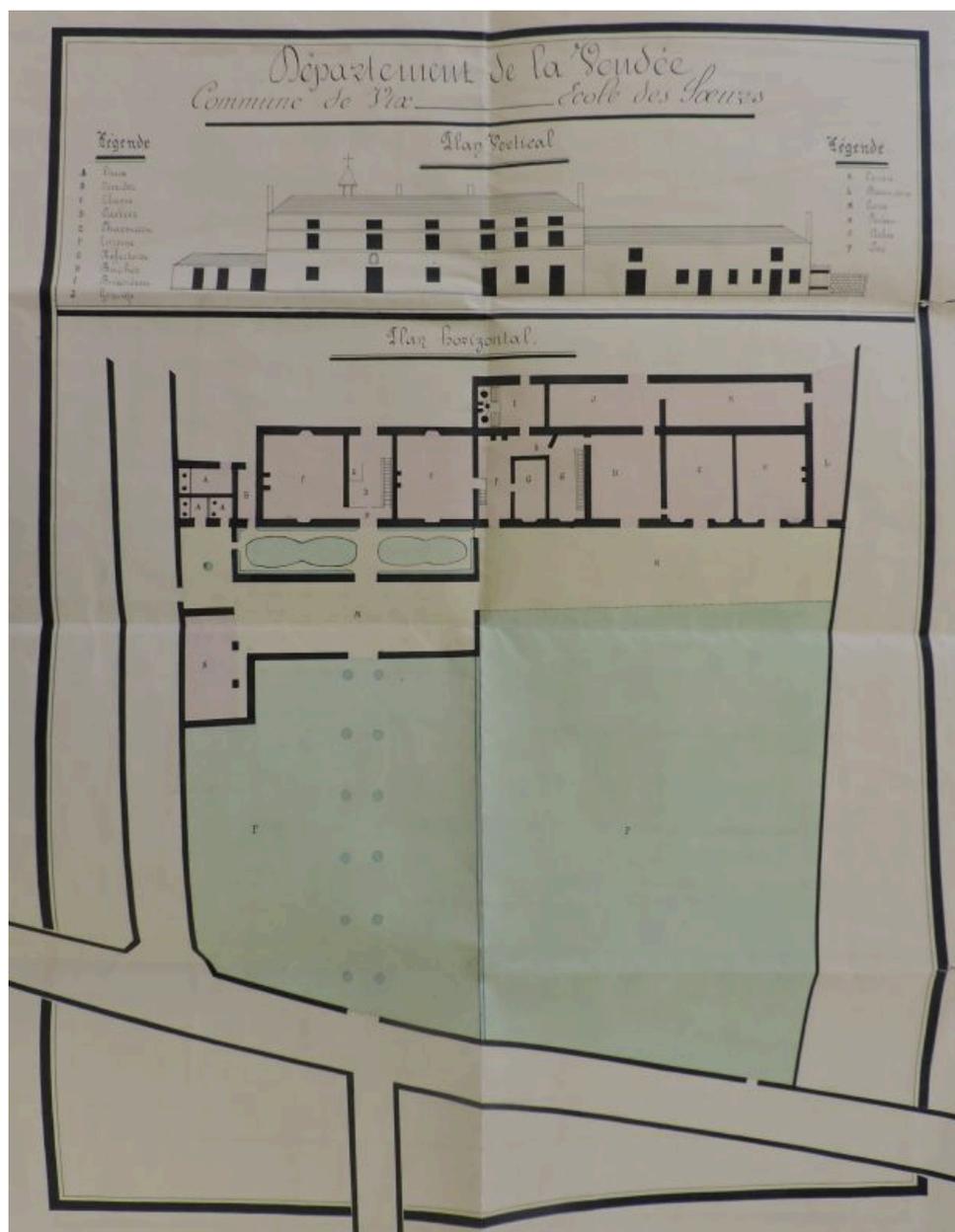
- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52\_20198501647NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan de l'école vers 1881.

Référence du document reproduit :

- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.

**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503639NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan de l'école vers 1881 : élévation et plan du rez-de-chaussée.

Référence du document reproduit :

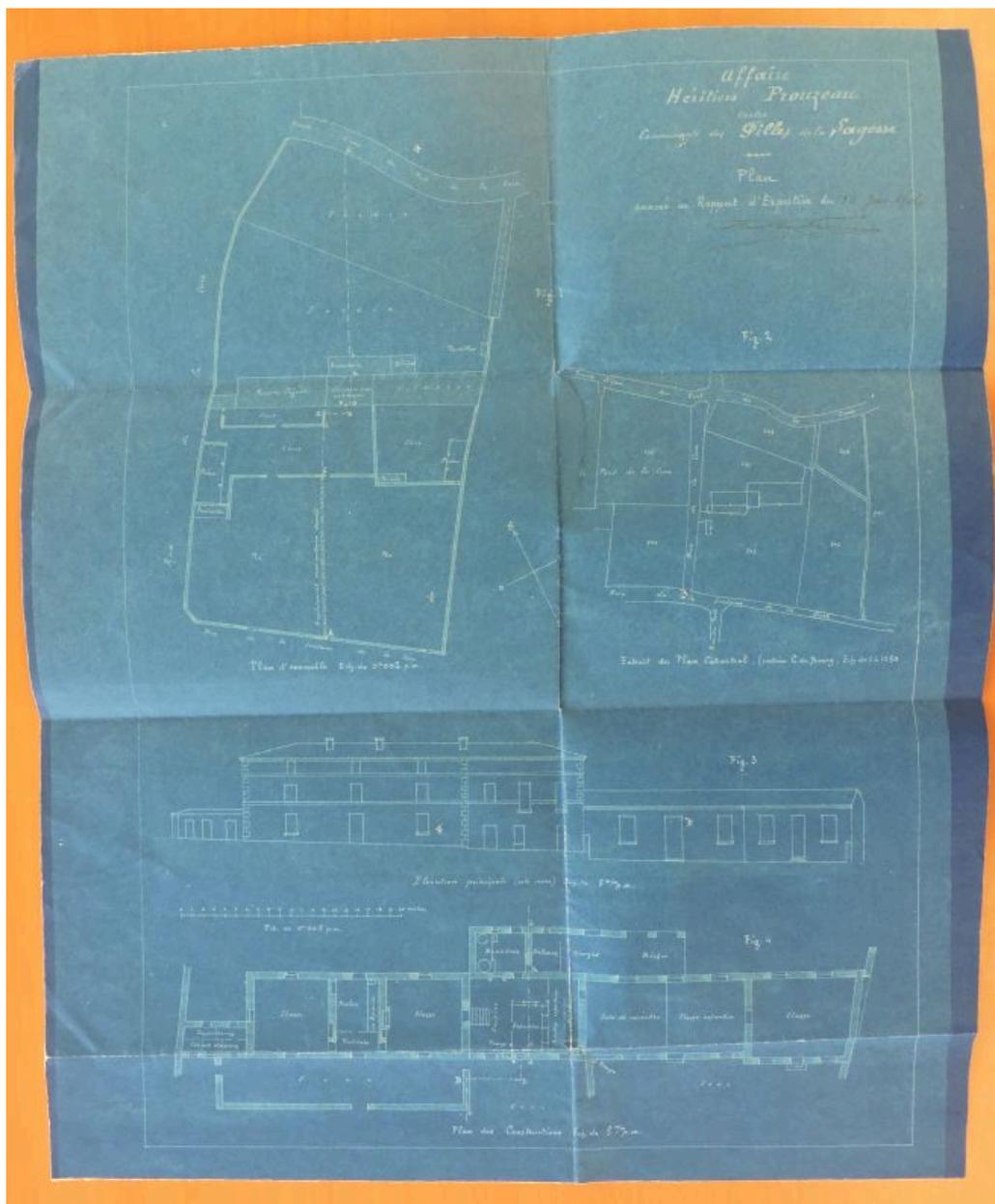
- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.  
**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503640NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan de la propriété des héritiers Prouzeau et des Filles de la Sagesse, 15 janvier 1906.

Référence du document reproduit :

- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.

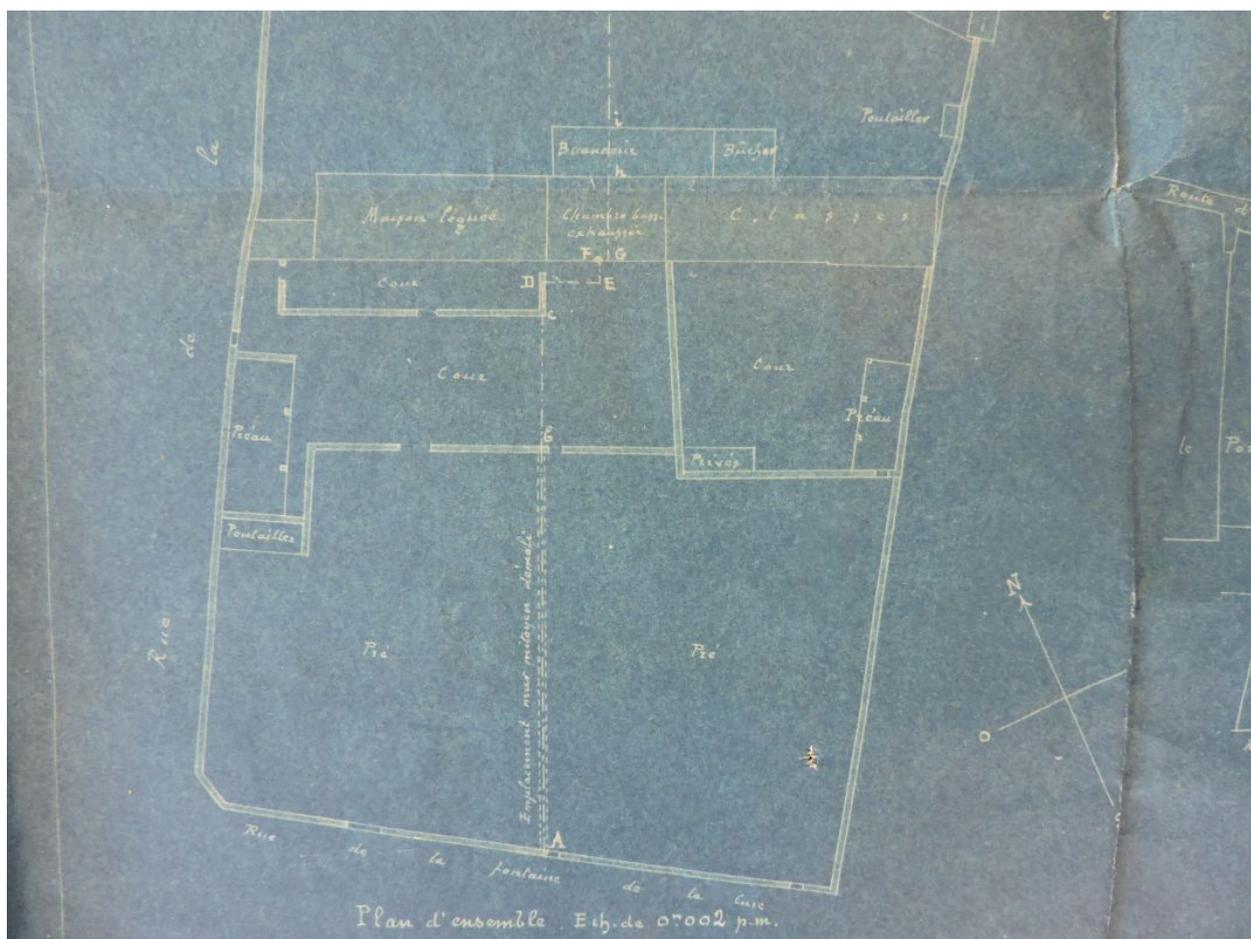
**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503635NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan du 10 janvier 1906 : plan d'ensemble.

Référence du document reproduit :

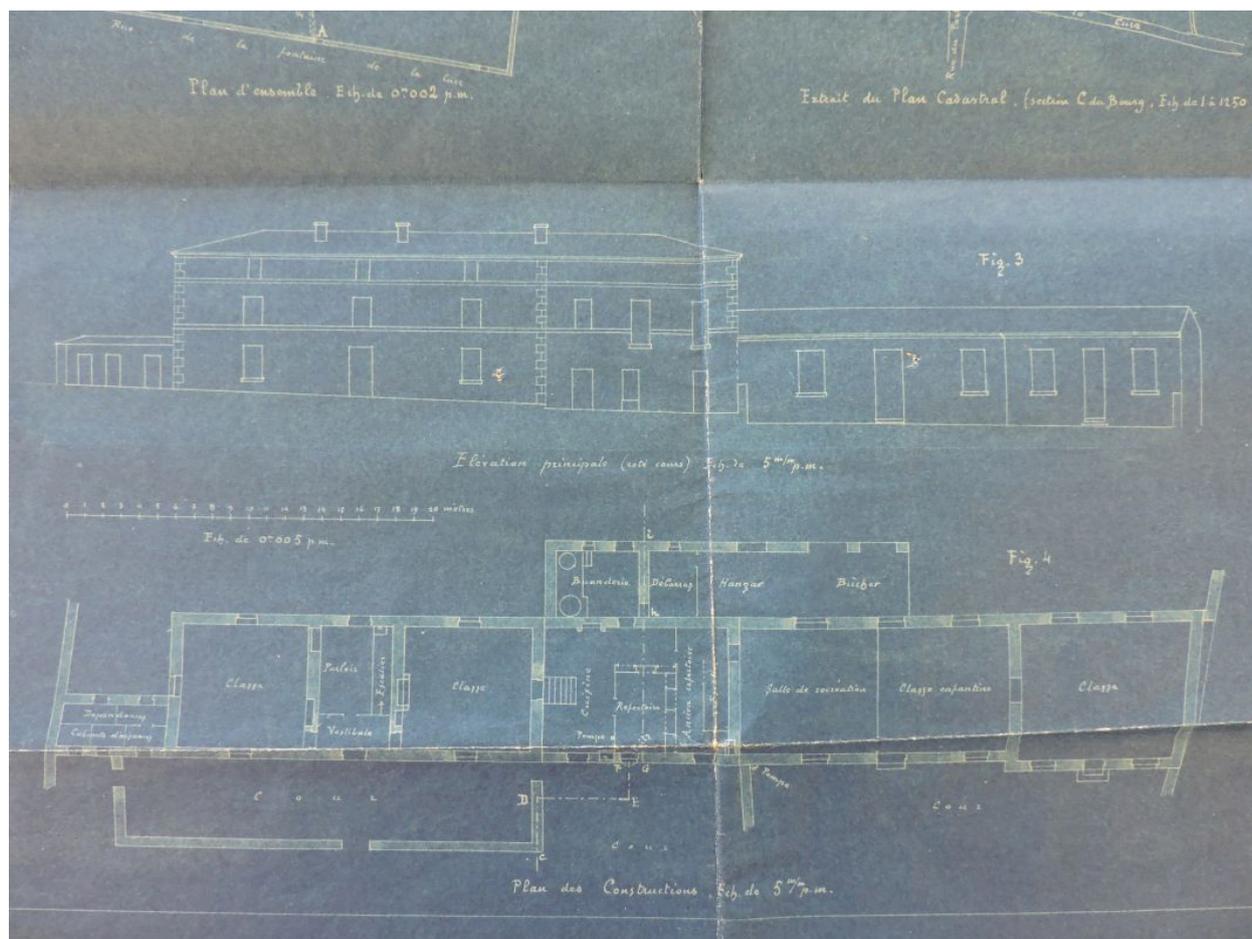
- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.  
**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503637NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan du 10 janvier 1906 : élévation et plan du rez-de-chaussée. Les pointillés sur le plan montrent la ligne de séparation de 1852 reprise en 1905.

Référence du document reproduit :

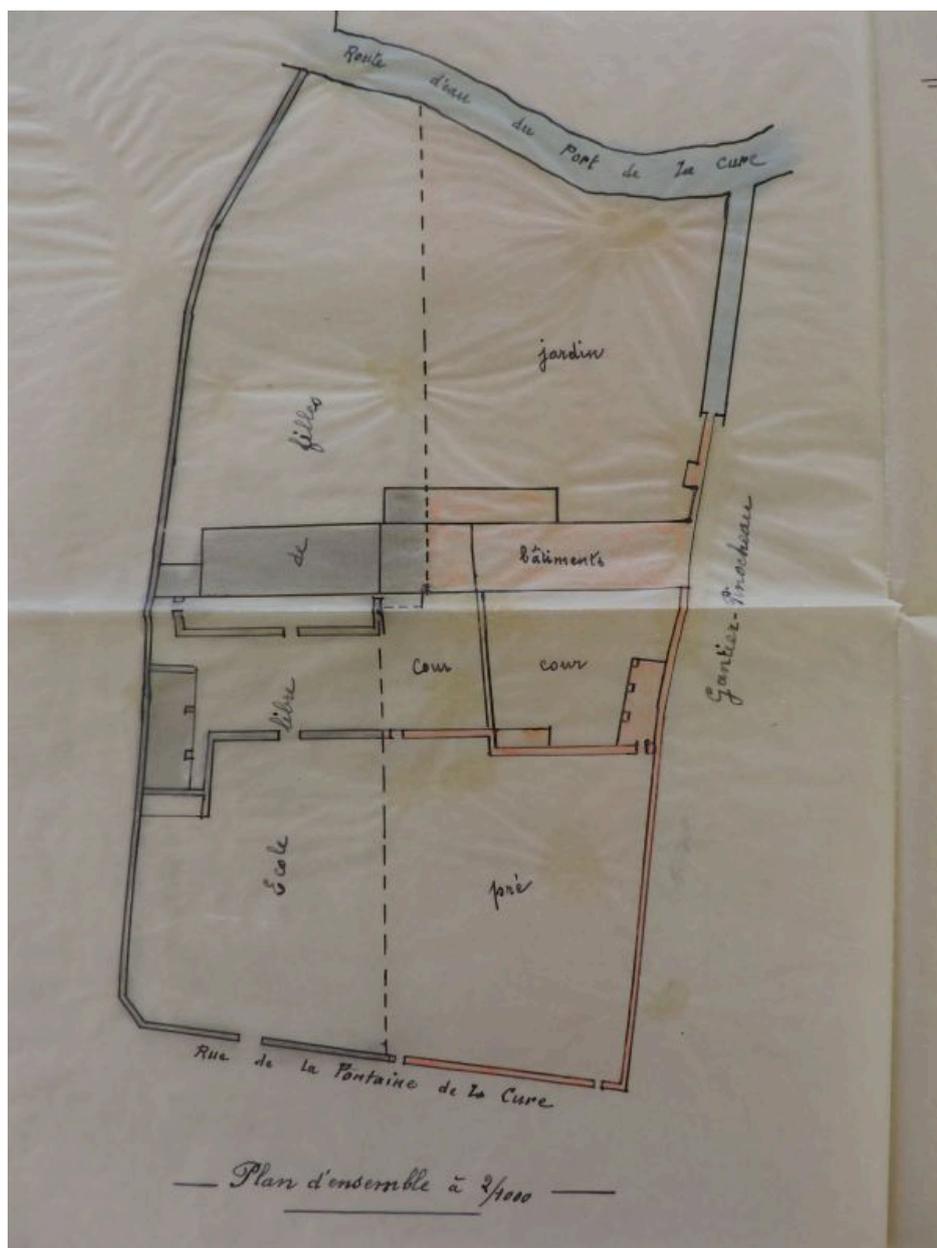
- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.  
**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, économat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503636NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Plan d'ensemble par J. Dugast, géomètre-expert, juillet 1937. En gris, la partie ouest léguée aux Filles de la Sagesse en 1852 et achetée par l'Association des Familles en 1905 ; en orange, la partie est achetée par les Filles de la Sagesse en 1861 et rachetée en 1938 par l'Association des Familles.

Référence du document reproduit :

- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**  
Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.  
**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

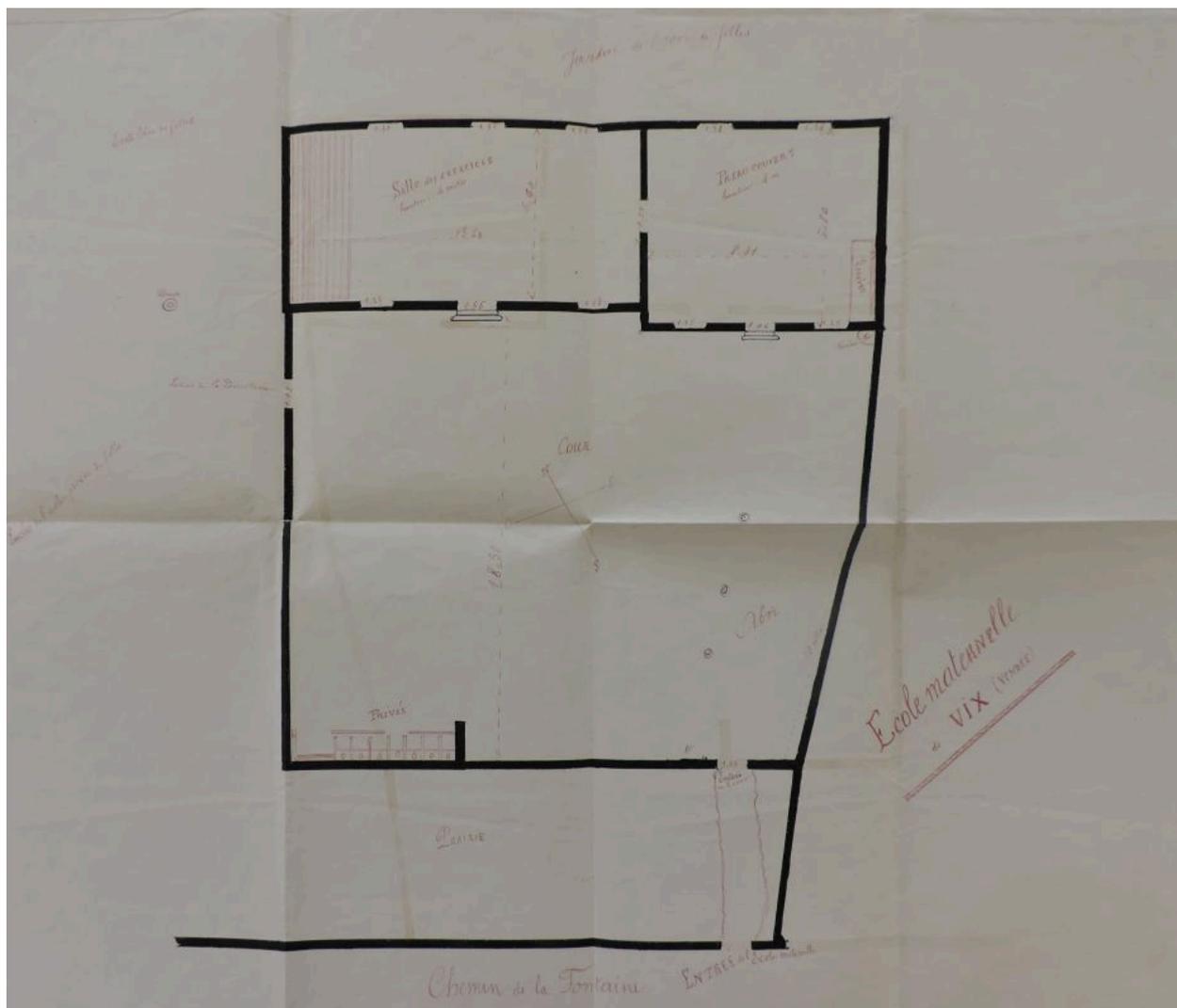
IVR52\_20198503638NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

tous droits réservés



Plan de l'extrémité est de la partie orientale, abritant l'école maternelle, vers 1938.

Référence du document reproduit :

- **AD85, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, M 964. 1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

Archives départementales de la Vendée, archives de la congrégation des Filles de la Sagesse, FDLS M 964.

**1853-1938 : maison d'instruction et de charité de Vix, situation administrative, vie de la communauté, éconamat, bâtiments, correspondance générale.**

IVR52\_20198503641NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Les élèves de l'école avec l'institutrice Mlle Auvinet (au dernier rang, au centre) en 1923.

IVR52\_20198503925NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière  
tous droits réservés



Les élèves de l'école en 1921.

IVR52\_20198503926NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière  
tous droits réservés



L'école maternelle tenue par les religieuses de l'Union chrétienne, vers 1938.

IVR52\_20198503878NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière  
tous droits réservés



Dans la classe de Jeanne Babinot, 1947.

IVR52\_20198503927NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière  
tous droits réservés



Dans la classe de Jeanne Babinot, 1947.

IVR52\_20198503928NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière  
tous droits réservés



L'école et son mur de clôture vus depuis l'ouest.

IVR52\_20198502417NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie est de l'école, sa cour et son parc, vus depuis le sud-ouest.

IVR52\_20198502416NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



L'école vue depuis le sud.

IVR52\_20198501861NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le corps de bâtiment central, ancien logis, vu depuis le sud-est.

IVR52\_20198501863NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Partie du corps de bâtiment est, en rez-de-chaussée, vu depuis le sud, autrefois salle d'asile et de patronage.

IVR52\_20198501862NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



L'inscription Asile Montfort au-dessus d'une des ouvertures du corps de bâtiment est.

IVR52\_20198501864NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie orientale de l'école, en cours de transformation, en 2010.

IVR52\_20198503765NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



L'ancien logement des religieuses et cantine au rez-de-chaussée, lors de sa transformation en salles de classes en 2010.

IVR52\_20198503766NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie en rez-de-chaussée lors de sa réhabilitation en 2010.

IVR52\_20198503767NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Constructions de sanitaires sur le côté est de la cour orientale en 2010.

IVR52\_20198503768NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La cour occidentale vue en 2010 avant sa vente.

IVR52\_20198503764NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie occidentale de l'école en mai 2010, avant sa vente.

IVR52\_20198503763NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie ouest de l'école, aujourd'hui occupée en logements, vue depuis le sud.

IVR52\_20198501865NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La partie ouest de l'école, aujourd'hui des logements, vue depuis l'ouest.

IVR52\_20198502435NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



L'ancien préau à l'ouest de la cour ouest, vu depuis le nord-ouest.

IVR52\_20198502436NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



L'école vue depuis le nord.

IVR52\_20198501912NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés